

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Évolution des prestations sociales en France (montants en milliards d'euros), part dans l'ensemble (en %) en 2017 et variation entre 2011-2017 (en %)

| | 2011 | 2013 | 2015 | 2017 | Part dans l'ensemble en 2017 (%) | Variation 2011-2017 (%) |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------------------|-------------------------|
| Vieillesse-survie | 288,0 | 308,2 | 320,0 | 331,1 | 45,4% | + 14,9% |
| <i>dont Vieillesse</i> | 252,0 | 270,6 | 281,7 | 92,3 | 40,2% | +15,9% |
| <i>dont Survie*</i> | 36,0 | 37,5 | 38,3 | 38,7 | 5,2% | +7,5% |
| Santé | 223,4 | 234,5 | 245,2 | 255,8 | 35,1% | +14,5% |
| Famille | 50,5 | 53,6 | 54,5 | 55,2 | 7,6% | +9,3% |
| Emploi | 38,3 | 42,0 | 43,3 | 44,3 | 6,1% | +15,6% |
| Logement | 17,2 | 17,7 | 18,1 | 18,5 | 2,5% | +7,5% |
| Pauvreté-exclusion sociale* | 18,2 | 19,3 | 20,9 | 23,1 | 3,2% | +26,9% |
| Ensemble | 635,2 | 675,1 | 702,1 | 727,9 | 100% | +14,5% |

* Les prestations liées à la survie et celles liées au risque pauvreté-exclusion sociale font partie des minima sociaux qui visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à un ménage) en situation de précarité.

Source : « La protection sociale en France et en Europe en 2017 », *Résultats des comptes de la protection sociale*, DREES, juin 2019.

Questions :

1. Distinguez la logique d'assurance de la logique d'assistance. (3 points)
2. À l'aide du document, caractérisez l'évolution des prestations sociales en faveur de la famille entre 2011 et 2017. (3 points)
3. À l'aide du document, vous montrerez de quelles manières la protection sociale contribue à une couverture des risques en France. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que l'émergence de l'opinion publique est liée au développement de la démocratie.

Document 1 :

Dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, l'émergence d'une critique populaire du gouvernement royal favorise la naissance d'une nouvelle culture populaire : l'opinion comme principe de légitimation et de critique extérieure au gouvernement y est définie comme un « tribunal de la raison » et une « force invisible et irrésistible ». Cette définition se réfère à une opinion « éclairée », celle d'une force politique montante – la bourgeoisie - et doit être distinguée de l'opinion « commune », celle de la « masse ». Pourtant, il existe dès cette période une ambiguïté sur la nature de l'opinion publique : parle-t-on de l'opinion éclairée ou de celle, réputée irrationnelle, du plus grand nombre ? Cette ambivalence de l'opinion va perdurer et accompagner l'histoire de l'entrée des masses en politique. La démocratisation croissante de la société ira en effet de pair avec un effacement progressif de la frontière entre des élites éclairées (la sphère publique bourgeoise) et les « masses » incultes.

Source : Mathieu BRUGIDOU, *L'opinion et ses publics. Une approche pragmatiste de l'opinion publique*, 2008.

Document 2 : Évolution du nombre et du tirage* des quotidiens entre 1813 et 1914

| | Paris | | Province | | Tirage total |
|------|---------------------------------|-----------|---------------------------------|-----------|--------------|
| | Nombre de quotidiens politiques | Tirage | Nombre de quotidiens politiques | Tirage | |
| 1813 | 4 | 33 000 | 4 (en 1812) | 3 000 | 36 000 |
| 1831 | 22 | 60 000 | 32 | 20 000 | 80 000 |
| 1850 | 12 | 160 000 | 70 | 75 000 | 235 000 |
| 1862 | 16 | 200 000 | 55 | 113 000 | 313 000 |
| 1870 | 36 | 1 070 000 | 100 | 350 000 | 1 420 000 |
| 1885 | 60 | 2 000 000 | 250 | 1 000 000 | 3 000 000 |

| | | | | | |
|------|----|-----------|-----|-----------|-----------|
| 1914 | 80 | 5 500 000 | 242 | 4 000 000 | 9 500 000 |
|------|----|-----------|-----|-----------|-----------|

* Un tirage correspond au nombre d'exemplaires imprimés.

Source : Données issues de Yvan CHUPIN, Nicolas HUBE, Nicolas KACIAF, *Histoire politique et économie des médias en France*, 2009 et de Agnès CHAUVEAU, Philippe TETARD, *Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours*, 1999.